

**RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL**  
**Évaluation des programmes d'études**  
**supérieures**  
**École d'éthique, de justice sociale et de service public**  
**Faculté des sciences humaines**  
**Université Saint-Paul**  
**Cycle : 2019-2020**  
**Date : 2022-02-02**

---

**I. Programmes**

- Maîtrise ès arts en éthique publique
- Diplôme d'études supérieures en éthique publique

**II. Processus d'évaluation (description de la visite)**

- Le rapport d'évaluation final des programmes susmentionnés a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport de l'évaluatrice et de l'évaluateur externes rédigé à la suite de leur visite sur le campus, ainsi que (c) les commentaires du directeur de l'École, Matthew McLennan, et du doyen de la Faculté des sciences humaines, George Smith, à propos des documents susmentionnés.
- Kathryn J. Norlock, de l'Université Trent, et Alain Létourneau, de l'Université de Sherbrooke, ont fait la visite du campus les 10 et 11 juin 2021.
- La visite s'est faite en mode virtuel en raison de la pandémie de SARS-CoV-2. L'équipe d'évaluation a reçu un rapport d'autoévaluation complet qui avait d'abord été présenté et fait l'objet d'une discussion à l'Assemblée de l'École avant la révision du 26 juin 2019. Bianca Briciu, de l'École Providence de leadership transformatif et de spiritualité à l'Université Saint-Paul, a participé à la visite virtuelle à titre de déléguée interne.
- Pendant la visite du campus, les évaluateurs externes ont rencontré la vice-provost aux études supérieures et postdoctorales de l'Université d'Ottawa, Claire Turenne-Sjolander, et à l'Université Saint-Paul, la rectrice Chantal Beauvais, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Jean-Marc Barrette, le doyen de la Faculté des sciences humaines, George Smith, la vice-doyenne aux études supérieures, Anna Sheftel, le bibliothécaire en chef, des membres du personnel administratif, des membres du corps professoral régulier, et des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs.

**Commentaires de la déléguée interne**

- Les questions des délégués externes ont permis de mieux connaître les forces et les défis de l'École d'éthique, de justice sociale et de service public. Issue de la Faculté de philosophie, cette école témoigne d'un souci d'offrir des cours suffisamment distincts de ce qui se fait à l'Université d'Ottawa. L'École vient tout juste d'instaurer sa maîtrise d'un an en justice sociale et en écologie, un domaine d'études particulièrement d'actualité. Quant à la maîtrise en éthique publique, celle-ci a été portée à deux ans afin d'accorder aux étudiantes et étudiants suffisamment de temps pour compléter leurs cours et leurs travaux de recherche et mener à bien leur thèse ou leur mémoire. L'école de la fonction publique du Canada est la plus vaste institution collaborant avec l'École d'éthique, de justice sociale et de service public. Le

programme subit certaines difficultés de recrutement en raison de l'absence de baccalauréat; l'un des membres de l'équipe d'évaluation a suggéré d'indiquer sur le site Web les statistiques de placement des personnes diplômées et les perspectives de carrière afin de susciter l'intérêt.

Le corps professoral de l'École a reçu d'excellents commentaires de la part des étudiantes et étudiants. Beaucoup ont mentionné le manque de stages, d'activités de réseautage et de projets de collaboration avec des entreprises et des institutions. L'École a noué un partenariat avec le Réseau de navigation pour nos nouveaux arrivants et mis sur pied une école d'hiver sur les mégadonnées et l'éthique publique à laquelle ont participé des membres de la fonction publique. Les délégués externes ont suggéré de collaborer étroitement avec les communications et le marketing afin d'alléger le travail de marketing effectué par certains membres du corps professoral. Il est vivement souhaité que l'École mette sur pied un programme de doctorat; beaucoup de professeures et professeurs reçoivent des subventions de recherche. Dans l'ensemble, les rencontres ont été positives et les discussions ont mis en lumière les nombreuses forces de l'École, ainsi que quelques suggestions d'amélioration.

### III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes<sup>1</sup>

Cette section vise à souligner les forces et les lacunes soulevées dans le cadre du processus d'évaluation afin d'améliorer les programmes.

#### MISE EN LUMIÈRE DES FORCES ET DES LACUNES

##### Forces

- Programme unique en Ontario, et possiblement au Canada
- Utilité évidente relativement aux besoins de la société
- Proximité avec le gouvernement fédéral et les ONG
- Mobilisation de la communauté et diffusion publique des travaux étudiants
- Corps enseignant d'excellente réputation, harmonieux, généreux de son soutien et possédant une imposante feuille de route en recherche
- Adhésion au bilinguisme
- Satisfaction élevée de la population étudiante

##### Lacunes

- Communication des forces du programme aux candidates et candidats potentiels et à la population en général
- Recrutement d'étudiantes et d'étudiants du pays et de l'étranger, en particulier chez les francophones
- Offre de séminaires en français inférieure à ce qui a été annoncé

### IV. Amélioration du programme<sup>2</sup>

Les programmes évalués sont conformes aux normes de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer la qualité déjà avérée des programmes.

**Recommandation 1 :** Dans le but d'améliorer le recrutement au pays, élargir la publicité directe du programme de maîtrise en éthique publique aux programmes de premier cycle en Ontario et

<sup>1</sup> Selon le rapport d'évaluation externe.

<sup>2</sup> Idem.

au Canada.

**Recommandation 2 :** Organiser une série de rencontres avec des fonctionnaires pour mieux connaître leurs besoins propres.

**Recommandation 3 :** Inclure le personnel enseignant dans une « banque de spécialistes » universitaire, et informer les médias de l'expertise du corps professoral par les Communications ou d'autres bureaux de relations externes.

**Recommandation 4 :** Inclure sur le site Web du programme les statistiques de placement des personnes diplômées (emplois, programmes de doctorat, etc.).

**Recommandation 5 :** Resserrer les liens avec d'autres programmes de recherche et d'enseignement, au Canada (surtout au Québec) et ailleurs.

**Recommandation 6 :** Améliorer le suivi des personnes diplômées, et diffuser des nouvelles sur la communauté diplômée sur le site Web du programme.

**Recommandation 7 :** Réfléchir chez le corps enseignant à la possibilité d'offrir un proséminaire aux recrues étudiantes, pour favoriser la cohésion de la cohorte et guider les étudiantes et étudiants aux études supérieures, afin d'améliorer la réussite scolaire au sein du programme.

## V. Conclusion

L'Université Saint-Paul propose un programme en éthique publique unique en Ontario. Répondant indubitablement aux besoins de la société, le programme jouit d'une proximité avec les institutions gouvernementales et non gouvernementales. Les suggestions d'amélioration visent le recrutement étudiant et la promotion, et n'incluent pas de modification majeure.

Au vu de cette évaluation positive, les membres du comité remercient l'ensemble des participantes et participants pour l'évaluation des programmes et félicitent l'unité pour la rigueur du travail accompli et la qualité du rapport d'autoévaluation, ainsi que celle du rapport produit par l'équipe d'évaluation externe.

### Calendrier et échéances

Une réunion sera organisée avec les directions de programme ainsi que le décanat et le vice-décanat de la Faculté après la réception du rapport d'évaluation final en vue de l'adoption d'un plan d'action et des échéances pour chacune des recommandations. Un rapport de progrès décrivant les actions réalisées et les résultats subséquents sera soumis au comité d'évaluation à une date convenue au moment de cette réunion.

La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans huit ans, en 2026-2027. Le rapport d'autoévaluation doit être soumis au plus tard en juin 2026.

## Réponse de l'unité au rapport d'évaluation externe et plan d'action

**Faculté : Sciences humaines**

**Département : École d'éthique, de justice sociale et de service public**

**Programmes évalués : Maîtrise ès arts en éthique publique et diplôme d'études supérieures en éthique publique**

**Cycle d'évaluation : 2019-2020**

**Date : 29 octobre 2021**

**Remarque : Le présent document est soumis au Sénat et au Conseil d'assurance de la qualité et sera publié sur le site Web de l'Université.**

### **Commentaires généraux :**

Le 17 septembre 2021, l'École d'éthique, de justice sociale et de service public a été informée du rapport d'évaluation externe produit dans le contexte de l'évaluation périodique des programmes. Nous avons été extrêmement ravis de l'évaluation positive de nos programmes d'études supérieures. Étant donné que l'École s'est engagée à offrir une formation et une expérience de recherche exceptionnelles dans le cadre de ses programmes d'études supérieures, nous avons été heureux de constater que l'évaluateur et l'évaluatrice externes ont conclu que la maîtrise et le diplôme d'études supérieures en éthique publique « sont de grande qualité et apportent une valeur continue à l'Université ». Les lacunes relevées concernent non pas la qualité des programmes, mais plutôt le recrutement étudiant et la promotion. Le rapport comporte sept recommandations, dont plusieurs sont considérées comme très prioritaires. Nous prenons les recommandations au sérieux et sommes convaincus qu'en y donnant suite, nous renforcerons encore plus nos programmes d'études supérieures. Voici les recommandations et nos réponses produites conjointement par l'École et la Faculté.

Soulignons toutefois que pour plusieurs des recommandations, la capacité de l'École à y donner suite dépend des fonds à notre disposition, et donc du vaste contexte budgétaire de l'Université. Les décisions prises par le gouvernement de l'Ontario ces dernières années ont d'ailleurs lourdement amputé le budget de l'Université :

- Notre subvention de base a été gelée, de sorte que malgré la croissance de notre population étudiante, le montant reste le même d'une année à l'autre. Sans ce gel, d'après les données partielles pour l'année scolaire 2020-2021, le nombre d'ETP admissibles à un financement aurait bondi de 32 %. Le gel du financement représente donc une perte de revenus de 1 628 000 \$.
- Au début de l'année scolaire 2019, on nous a imposé de réduire les droits de scolarité de 10 %, sans compensation, tandis qu'au début de l'année scolaire 2020, nous avons dû adopter un gel, toujours sans compensation. Nous avons ainsi perdu 843 000 \$ en revenus.
- En mai 2019, il a été mis fin à notre subvention d'investissement pour l'élargissement des études supérieures (les cycles supérieurs représentent 44 % de notre population étudiante : l'impact est majeur). Nous avons alors subi des pertes de revenus de plus de 300 000 \$.
- Aucune somme supplémentaire ne nous a été versée en 2019-2020 dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario; le programme semble avoir été annulé. Nous avons ainsi perdu de 150 000 à 300 000 \$ en revenus.

Devant cet état des faits, l'École demande que sa situation soit prise en considération : nous avons d'excellents programmes de maîtrise et de diplôme d'études supérieures présentement sous-financés par le gouvernement ontarien, et notre capacité à appliquer les recommandations de l'évaluation repose en partie sur un effort extraordinaire de la part de notre corps professoral à temps plein.

**Recommandation 1 :** Dans le but d'améliorer le recrutement au pays, élargir la publicité directe du programme de maîtrise en éthique publique aux programmes de premier cycle en Ontario et au Canada.

Réponse de l'unité	Degré de priorité *	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modifications au programme?
<p>Comme le dénote l'évaluation, la maîtrise en éthique publique est un programme de grande qualité qui pâtit d'un effectif continuellement incertain, en particulier en ce qui a trait au recrutement national.</p> <p>Le recrutement au pays est donc la grande priorité pour l'École. Celle-ci est prête à faire équipe avec le personnel du Recrutement et des Promotions de n'importe quelle manière qui serait utile.</p>	Urgent	<p>Rencontrer une fois par mois le personnel du Recrutement et des Promotions pour déterminer les possibilités de recrutement, adapter le matériel de recrutement à des publics cibles, et surveiller l'efficacité des activités de recrutement et de promotion.</p> <p>Embaucher et former des personnes du régime travail-études (préférentiellement des étudiantes et étudiants actuels du programme) qui pourront participer au recrutement national.</p> <p>Réclamer un budget annuel pour des postes de travail-études pour le recrutement et la promotion.</p>	Matthew McLennan et Julie Paquette	<p>Des rencontres préliminaires ont eu lieu avec le Recrutement et les Promotions, et un calendrier de rencontres périodiques sera adopté en octobre 2021.</p> <p>Des postes de travail-études ont été créés, et l'entrée en fonction se fera en janvier 2022.</p>	Non.

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Recommandation 2** : Organiser une série de rencontres avec des fonctionnaires pour mieux connaître leurs besoins propres.

Réponse de l'unité	Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modifications au programme?
<p>Avant la pandémie de SARS-CoV-2, l'École avait noué de solides liens avec la fonction publique dans le cadre du programme de championne universitaire du gouvernement. Il y avait eu une série de rencontres avec l'équipe de la championne, qui ont donné lieu en 2019 à quatre conférences publiques données sur le campus par de hauts fonctionnaires possédant une expertise en éthique, en politiques publiques et en gouvernance.</p> <p>L'École renouvellera ces liens, évaluera les besoins des fonctionnaires, et œuvrera en vue d'une plus grande présence à la fonction publique.</p> <p>L'École d'hiver annuelle, organisée pour une troisième année, a représenté un point de contact crucial auprès de la fonction publique; sa promotion doit donc être une priorité pour le programme.</p>	Important	<p>Rétablir et renforcer les liens avec la championne universitaire du gouvernement et son bureau.</p> <p>Appuyer l'École d'hiver à titre de cours de recrutement, et créer un espace pour les réunions avec les ministères qui envoient des étudiantes et étudiants.</p>	Julie Paquette, avec l'aide de Matthew McLennan, Richard Feist, Sophie Cloutier, Rajesh Shukla, Monique Lanoix et Louis Perron	<p>Les rencontres avec le bureau de la championne peuvent commencer dès novembre 2021; l'École s'efforcera d'organiser régulièrement des rencontres.</p> <p>La troisième édition de l'École d'hiver est présentement annoncée; l'École peut déjà planifier la quatrième édition qui aura lieu en 2023.</p>	Non.

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Recommandation 3 :** Inclure le personnel enseignant dans une « banque de spécialistes » universitaire, et informer les médias de l'expertise du corps professoral par les Communications ou d'autres bureaux de relations externes.

Réponse de l'unité	Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modifications au programme?
L'École convient qu'il serait utile de créer une banque de spécialistes, et est prête à participer à sa mise sur pied.	Important	Embaucher des étudiantes et étudiants du régime travail-études et mettre à jour les renseignements sur les travaux professoraux pour pouvoir les verser dans les banques et diffuser l'information.	Matthew McLennan et Julie Paquette	Deux postes travail-études (l'un en anglais et l'autre en français) ont été créés pour la période allant de janvier à mai 2022.	Non.

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Recommandation 4** : Inclure sur le site Web du programme les statistiques de placement des personnes diplômées (emplois, programmes de doctorat, etc.).

Réponse de l'unité	Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modifications au programme?
<p>À l'heure actuelle, le Bureau des diplômés de l'USP ne fait pas de suivi systématique des personnes diplômées. Comme il est détaillé dans les commentaires généraux en première partie, il s'agit d'un manque de ressources.</p> <p>Pour le moment, ce sont les professeures et professeurs du programme qui font le suivi des personnes diplômées et qui les font participer ponctuellement au recrutement, à la promotion et à d'autres activités.</p>	Conseillé	<p>Demander que le Bureau des diplômés reçoive un soutien de l'institution.</p> <p>Rencontrer le Bureau des diplômés pour évaluer ses capacités et ses besoins.</p> <p>Communiquer de manière informelle avec les membres de la communauté diplômée pour créer une base de données centralisée pour l'École afin a) d'appuyer le Bureau des diplômés et b) renforcer les capacités de l'École.</p>	Matthew McLennan, avec l'aide de Julie Paquette, Sophie Cloutier, Monique Lanoix, Richard Feist, Rajesh Shukla et Louis Perron	La collaboration avec le Bureau des diplômés peut commencer immédiatement en vue d'évaluer ses capacités et ses besoins actuels au vu de la recommandation.	Non.

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Recommandation 5** : Resserrer les liens avec d'autres programmes de recherche et d'enseignement, au Canada (surtout au Québec) et ailleurs.

Réponse de l'unité	Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modifications au programme?
<p>Même si le corps professoral du programme a mené de nombreuses recherches et collaborations avec d'autres programmes, il est convenu que la présence et la visibilité de l'École auprès des autres programmes constituent une priorité.</p> <p>Pour rehausser la visibilité de l'École en recherche, l'appui au Centre de recherche en éthique publique et gouvernance (CRÉPuG) est un incontournable.</p>	Important	<p>Collaborer avec le personnel du Recrutement et des Promotions pour définir les programmes pertinents.</p> <p>Définir et créer des activités de collaboration (conférences, publications, etc.) avec d'autres programmes par l'entremise du CRÉPuG.</p>	Matthew McLennan, Julie Paquette, Sophie Cloutier et Monique Lanoix, avec l'aide de Richard Feist, Rajesh Shukla et Louis Perron	Le directeur de l'École a rencontré le personnel du Recrutement et des Promotions pour aborder le sujet, et tiendra des rencontres régulières à l'approche de l'année universitaire 2022.	Non.

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Recommandation 6** : Améliorer le suivi des personnes diplômées, et diffuser des nouvelles sur la communauté diplômée sur le site Web du programme.

Réponse de l'unité	Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modifications au programme?
<p>À l'heure actuelle, le Bureau des diplômés de l'USP ne fait pas de suivi systématique des personnes diplômées. Comme il est détaillé dans les commentaires généraux en première partie, il s'agit d'un manque de ressources.</p> <p>Pour le moment, ce sont les professeures et professeurs du programme qui font le suivi des personnes diplômées et qui les font participer ponctuellement au recrutement, à la promotion et à d'autres activités.</p>	Conseillé	<p>Demander que le Bureau des diplômés reçoive un soutien de l'institution.</p> <p>Rencontrer le Bureau des diplômés pour évaluer ses capacités et ses besoins.</p> <p>Communiquer de manière informelle avec les membres de la communauté diplômée pour créer une base de données centralisée pour l'École afin a) d'appuyer le Bureau des diplômés et b) renforcer les capacités de l'École.</p>	Matthew McLennan, avec l'aide de Julie Paquette, Sophie Cloutier, Monique Lanoix, Richard Feist, Rajesh Shukla et Louis Perron	La collaboration avec le Bureau des diplômés peut commencer immédiatement en vue d'évaluer ses capacités et ses besoins actuels au vu de la recommandation.	Non.

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Recommandation 7 :** Réfléchir chez le corps enseignant à la possibilité d’offrir un proséminaire aux recrues étudiantes, pour favoriser la cohésion de la cohorte et guider les étudiantes et étudiants aux études supérieures, afin d’améliorer la réussite scolaire au sein du programme.

Réponse de l’unité	Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modifications au programme?
L’École tient à la qualité de l’expérience étudiante, et convient qu’il s’agit d’un moyen crucial pour bonifier cette expérience. Avant de recevoir l’évaluation, l’École a instauré une séance d’orientation répondant à ces considérations.	Important	<p>Deux séances d’orientation de deux heures (l’une en anglais, l’autre en français) ont été données le 7 septembre 2021. La participation étudiante a été faible en anglais.</p> <p>L’École doit par conséquent étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les retombées des séances sur l’expérience étudiante;</li> <li>b) les manières d’améliorer la participation étudiante;</li> <li>c) les éventuels changements à apporter à la séance actuelle.</li> </ul>	Matthew McLennan, avec la participation (révision de contenu) de Sophie Cloutier, Julie Paquette, Monique Lanoix, Rajesh Shukla, Richard Feist et Louis Perron	<p>Les premières séances d’orientation ont eu lieu le 7 septembre 2021, avant le début officiel des cours. Une séance sera donnée chaque année en septembre.</p> <p>Nous sonderons les étudiantes et étudiants informellement à mi-programme (décembre) et en fin de programme (décembre suivant) pour évaluer les retombées et la pertinence de la séance d’information.</p>	Non.

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D’UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).